

(4) Argent. 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? A. En argent, bled, vin, ou bois? B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? c. Fondations? d. Caisses communales? e. Biens d'église? f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? g. De biens-fonds? h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques. 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre. 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles. 3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

La pension est évaluée, tant de Bursinel que Dulit, à 8 1/2 florins et 3 Sols.

Observations. L'instituteur loge alternativement pendant deux ans à Dulit et pendant deux ans à Bursinel. C'est actuellement le tour de Dulit où il est. C'est à la chambre d'école que l'on fait le service divin à Dulit.

4 Mais blancs de la Commune de Bursinel. 7 Mais blancs 10 bats de la Commune de Dulit. Bourse des Pauvres de Bursinel - 50 florins d'augmentation. Bourse des Pauvres de Dulit 2 1/2 florins provenant d'un legs fait par M^{rs} Cornillat. Intérêt d'une obligation donnée par le Général de Saccoumay 70 florins

Donnet Régent Du 7^{me} Mars 1799

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I. RAPPORTS LOCAUX

- 1°. NOM de l'endroit où est située l'école? a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? d. District e. Canton

Mont le grand. Village? Commune? Anore de Rolle et qui a son Agent. de Rolle? Seman?

- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

La conférence du premier quart d'heure contient sept maisons. Second. Troisième?

- 3°. Noms des villages, des hameaux; ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Croix du Marc, Germagny, les Truies, Mont desus, les Franges, le Chable, Crochet, Sur haute Croix, la Place, une ferme aux Franges, et une a belle fontaine. a. Croix du Marc est éloigné d'un quart d'heure Germagny cinq minutes, les Truies deux, Mont desus cinq, les Franges vingt, le Chable de même, Crochet dix, Sur haute Croix quatre, en partie la Place de même l'autre partie un peu plus rapprochée, et belle fontaine un quart. b. Croix du Marc quatre, Germagny quatorze, les Truies treize, Mont desus quinze, Sur haute Croix dix-huit, et la Place vingt quatre. NB. Il est remarqué que ce Village est composé en partie de plusieurs bâtimens séparés et que chacun porte son nom de sorte qu'il est presque impossible de pouvoir épandre ici tous ces noms.

164 N. 82.

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

a. Rolle, Paroy, Allaman, Bougy, Féchy, Montecour, Dugnaud, Estro, L'Orny, Simel, Tacteguin, Gilby, Durand, & Durand.

b. Leurs distances réciproques.

b. D. Allaman a Simel il y a environ une heure et demi, de Simel a D. environ la même distance. Quand aux autres écoles ci dessus indiquées elles sont éloignées d'un quart, d'une demi jusqu'à trois quarts d'une lieue des autres.

I I.

INSTRUCTION.

5°. Qu'enfigne-t-on dans chaque école?

5. La lecture, l'écriture, l'arithmétique, la musique, les catéchismes, l'orthographe et des prières.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

6. On la tient toute l'année.

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage?

7. Les catéchismes de l'Orny ancien Doyen de Doms.

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

8. Il y a dans cette école d'excellens réglemens, mais malheureusement ils ne sont pas si bien observés que le désirerait le Régent, soit par négligence des enfans, soit aussi par le peu de zèle que la plupart des Pères et des mères ont pour l'instruction de leurs enfans.

9°. Durée de l'école chaque jour?

9. Six heures.

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

10. Il n'y a qu'une seule classe ou les écoles sont rangés sous trois volumes.

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

a. Le conseil du lieu en présence duquel il a été examiné par le Doyen qui présidait l'assemblée.

b. D'où est-il?

b. de Severy sur Morges.

c. Son nom

c. George David Sallaz.

(3)

d. Son Age.

d. Vingt Sept ans.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

e. La femme avec deux enfans.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

f. Depuis le troisième An mil sept cent quatre Vingt quatorze. Deux Mont dès le premier Avril dernier.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

g. A Severy. Il se préparait a celle qu'il a embrassée.

b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?

Les fonctions de Lecteur et Chantre a l'Eglise.

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } foit garçons ou filles.
b. En été, }

a. Quatre Vingt huit autant garçons que filles.
b. De un a deux aussi des deux sexes.

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

13. L'école de Mont ne possède ni biens ni fonds.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

a. Non.

b. Quelle en est la valeur?

b. Nulle.

c. Source des revenus.

c. Point.

d. Les biens d'écoles font-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

d. Non.

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

14. On ne paye rien.

15°. Bâtiment de l'école.

15. Un des bâtimens de la Commune.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

a. Vieux.

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

b. Dans ce bâtiment est le logement du Régent qui se sert d'une de ses chambres pour l'école qui est trop petite pour le nombre d'enfans dont elle est composée, et qui d'ailleurs pourrait être contagieuse, soit pour le Régent soit pour les écoliers par sa très grande humidité.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

c. Non.

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

d. La Commune soit bourse de la Bourgeoisie.

165

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

- 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.
- 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.
- 3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

A. En argent & trois cent vingt, dont la bourse de la bourgeoisie fournit deux cent quarante. Le reste des bourses le surplus qui est huitante Outre le logement ci devant mentionné estimé valoir de soixante un jardin & Sor. et un plantage de Sor. en sorte que l'ensemble monte à trois cent nonante deux ou francs par an.

B. On observe que les facultés de la Commune ne lui permettant pas de supporter ces frais en entier, les habitants non bourgeois ont payé jusqu'à présent à la dite Commune, une somme annuelle à proportion des enfants qu'ils envoient à l'école. Les réponses de l'article quatre IV. ont été fournies par le Secrétaire de la Commune.

B. Il est à remarquer, qu'il n'y a rien de plus désagréable pour un maître d'école qui, pendant l'hiver, a pris tous les soins et toutes les peines pour l'instruction de ses écoliers, de les voir pendant le courant de l'été abandonner presque totalement l'école, ainsi ils oublient ce qu'ils ont appris dans l'hiver, et par conséquent loin de faire des progrès, il en fait toujours revenir aux premiers principes. Une réforme à cet égard est absolument nécessaire. Ce qu'il ne faut pas moins, serait de donner une aide au Rép. au moins pour l'hiver, car il lui est impossible de suffire seul à l'instruction d'un si grand nombre d'écoliers et de différents âges, en ayant des bords de Sor. ans jusqu'à dix-huit.

166

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

166

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

Berroy

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

C'est un village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

C'est une commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

De Berroy

d. District

De Rolle

e. Canton

Du Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

Les maisons du Village sont fort rassemblées, et celle qui sont de son ressort, ne s'éloignent au plus loin que de 15 minutes comme on le verra ci-dessous.

3°. Noms des villages, des hameaux; ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

*Villages, il n'y en a point
Hameaux ou fermes Distances, Enfants qui fréquentent l'école*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Hameaux ou fermes	Distances	Enfants qui fréquentent l'école
<i>Le Bone</i>	<i>6 minutes</i>	<i>4</i>
<i>Molefont</i>	<i>7</i>	<i>0</i>
<i>La Douvrisque</i>	<i>18</i>	<i>0</i>
<i>La Cornettar</i>	<i>8</i>	<i>2</i>
<i>Sous les Epines</i>	<i>6</i>	<i>3</i>

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Enfants. 9